



## Programme régional lavallois

Agir en sentinelle en prévention du suicide



Ce document de synthèse s'adresse à toute personne souhaitant implanter un réseau de sentinelles en prévention du suicide au sein de son organisation. Il vise à fournir des informations essentielles pour vous aider à prendre une décision éclairée.

« Le bienfait revient toujours à la porte de son auteur. »

Abraham Lincoln

### Programme

- *Agir en sentinelle en prévention du suicide s'appuie sur le Cadre de référence : L'implantation de réseaux de sentinelles en prévention du suicide au Québec (ministère de la Santé et des Services sociaux, 2006). Une mise à jour est prévue dans le cadre de la Stratégie nationale de prévention du suicide 2022-2026.*
- Cette mesure s'inscrit dans une stratégie globale de prévention du suicide et fait partie du *Programme national de santé publique du Québec 2015-2025.*

### Objectif

- Prévenir le suicide chez les populations à risque à Laval en repérant et en orientant rapidement les personnes manifestant des signes de détresse.

### Moyens

#### Planter des réseaux de sentinelles en prévention du suicide dans des milieux de travail ciblés :

- Les milieux sélectionnés sont ceux touchés ou susceptibles d'être touchés par le suicide, où la demande d'aide est souvent absente.
- Les employés adultes agiront en tant que pairs aidants.
- Les sentinelles sont désignées parmi le personnel répondant à des critères de sélection :
  - Avoir un lien d'emploi avec le milieu.
  - Être volontaire, avec la possibilité de se désister de ce rôle à tout moment.
  - Être disponible pour suivre une formation initiale ainsi que recevoir une formation continue annuelle.
  - Démontrer des qualités d'écoute et de communication.
  - Souhaiter s'impliquer et développer ses compétences en prévention du suicide.
  - Ne pas être un professionnel de la relation d'aide.

Certains facteurs peuvent temporairement ou définitivement exclure un candidat (ex. : un deuil récent par suicide, des préoccupations pour un proche suicidaire, etc.). Si d'autres services répondent mieux au besoin, notre équipe pourra fournir les références appropriées.



## Résultats attendus dans les milieux

- Contribuer positivement à la santé mentale des employés.
- Augmenter la probabilité que les membres du personnel en détresse ou suicidaires soient repérés et aidés au moment opportun.
- Améliorer la connaissance et l'utilisation des ressources d'aide disponibles.

## Qu'implique l'implantation du programme pour les milieux?

- Rencontrer un membre de l'équipe spécialisée en prévention du suicide (ESPS) du Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval pour une présentation détaillée du projet.
- Obtenir l'approbation d'un gestionnaire pour mettre en œuvre le programme.
- Signer une lettre d'entente précisant les engagements des deux parties.
- Identifier un agent de liaison interne qui servira d'interlocuteur principal entre l'ESPS et les sentinelles. En cas de changement, cette personne devra être remplacée.
- Recruter et sélectionner les futures sentinelles en fonction des critères de sélection (un aide-mémoire est disponible à cet effet).
- Libérer les personnes concernées afin qu'elles puissent participer aux formations et aux rencontres :
  - Formation initiale *Agir en sentinelle pour la prévention du suicide* conçue par l'Association québécoise en prévention du suicide (AQPS) - Durée de 7 heures (ou 2 demi-journées de 4 heures), offerte en présentiel ou en virtuel.
  - Formation continue annuelle de 3 heures destinée aux sentinelles.
  - Rencontre annuelle de bilan entre l'agent de liaison et l'ESPS pour assurer le bon fonctionnement du programme.
  - La formation, le matériel et le suivi sont offerts **gratuitement**.

## Quel est le rôle de l'ESPS?

- Accompagner les milieux tout au long des phases d'implantation du programme (sélection, communications, etc.).
- Assurer la planification et l'organisation des activités de formation.
- Offrir la formation initiale ainsi qu'un suivi annuel pour maintenir les compétences des sentinelles.
- Diffuser des bulletins sentinelles.
- Fournir un soutien continu aux milieux de travail.

L'ESPS relève de la Direction de santé publique du CISSS de Laval et se compose d'intervenants psychosociaux et de formateurs expérimentés, accrédités pour offrir la formation provinciale *Agir en sentinelle en prévention du suicide*. Pour en savoir plus sur les différents mandats de notre équipe, veuillez consultez notre [site Web](#).

**En matière de prévention du suicide, chaque geste compte. Il est crucial d'en parler et d'être proactif auprès des personnes vulnérables et en détresse.**

L'ESPS vous remercie pour l'intérêt que vous portez à ce programme.